



BSV Normandie n°11 du 16 juin 2022

Région Normandie



Animatrice référente

Marie-Laure BLANC FREDON NORMANDIE 02.31.46.96.53

marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE CA 76 02.35.59.47.50 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité









Les conditions actuelles sont estivales.

Une dépression orageuse est annoncée à partir de samedi et devrait se poursuivre en début de semaine prochaine. Ensuite le temps restera instable avec des températures plus fraiches.

essentiel de la semaine **Oignon :** présence de thrips et pourriture blanche.

Poireau: conditions favorables aux thrips.

Salade : présence de thrips, de toutes jeunes chenilles **Chou :** 1ères chenilles de teigne, début vol des piérides.

Céleri, carotte, persil : des captures sont enregistrées sur certains

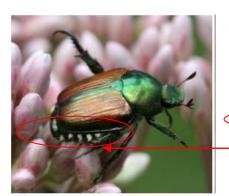
secteurs.

Table des matières

OIGNON:	2
POIREAU:	
SALADE : laitues diverses et frisées	
CHOU et NAVET :	
CAROTTE - CELERI - PERSIL :	
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	
Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France 1	

Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France

Le scarabée japonais est déjà présent en Italie et en Suisse depuis quelques années, la probabilité qu'il entre en France est haute. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux. Pour avoir une chance de l'éradiquer du territoire, il sera nécessaire d'intervenir dès la première détection de l'insecte.



Adulte

Environ 10 mm de long et 6 mm de large. Abdomen, thorax et tête vert métallique.

Elytres brun cuivré.

Touffes de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Voir en fin de bulletin

OIGNON:

Suivi:

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Calvados	5 parcelles de semis	_
50	MSM	2 parcelles semis et 1 plantation mottes en AB	De 4 à 7 feuilles
76	Vallée de Seine	1 parcelle botte	

Globalement bon état sanitaire des parcelles d'oignons secs.

Mildiou:

Cette maladie est observée dans une série d'oignon botte en vallée de Seine.

Prophylaxie:

Voir BSV précédent N°5.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles. Observez vos parcelles afin de détecter les tous premiers foyers. Le temps sec et chaud actuel n'est pas favorable au développement de cette maladie. A surveiller en cas de forte hygrométrie nocturne et dans les parcelles présentant des symptômes.

Thrips:

Avec les températures estivales actuelles, des thrips adultes et des larves sont observés au Mont Saint Michel dans les trois parcelles suivies sur 36 à 40% des pieds.

Il n'a pas été observé de thrips dans les autres parcelles du réseau.

Nuisibilité:

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

<u>Evolution du risque</u>: Les conditions météo actuelles sont favorables au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles. Evolution à suivre.

Pourriture blanche:

Des symptômes de pourriture blanche (*Sclerotium cepivorum*) sont observés dans une parcelle du Calvados sur 3% des bulbilles.

Prophylaxie: longues rotations sans Allium.

<u>Evolution du risque</u>: les alternances de temps secs et humides ont favorisé le développement de la pourriture blanche au niveau du plateau racinaire. Evolution à suivre.

Pourriture blanche (Valérie PATOUX / CA 14)

Teigne du poireau

Trois parcelles sont touchées dans le Calvados avec présence de chenilles sur 10 à 30% des plantes.

Evolution du risque : à suivre

POIREAU:

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
	Mt St Michel	<i>4 parcelles plantées 1 pépinière</i>	
F0	Créances	<i>3 pépinières dont 1 en AB 3 parcelles plantées</i>	De 3 à 5 feuilles en
50	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	pépinière et
	Surtainville	1 parcelle plantée 1 pépinière	reprise à 6-7 feuilles pour
	Val de Saire	6 parcelles plantées	les plantations
14	Nord Caen	1 parcelle	
76		1 parcelle	

Thrips:

Observations:

Avec les températures estivales, des thrips adultes et des larves ont été observés :

- Mont Saint Michel : les premiers thrips ont été observés dans trois parcelles sur 4% des jeunes plants.
- Créances : des thrips sont présents dans toutes les parcelles. En pépinière, ils sont présents en moyenne sur 44% des plantules. En parcelles plantées, ils sont notés en moyenne sur 49% des plants.
- Surtainville : ils sont présents dans les deux parcelles suivies sur 16 à 40% des plants.
- Val de Saire : ils sont notés dans toutes les parcelles sur une moyenne de 26% des plants.
- Calvados : des thrips sont présents sur 80% des plantules contre 20% la semaine dernière.
- Seine-Maritime : pas de thrips observé.

Relevé des pièges :

Les captures restent faibles mais une petite tendance à l'augmentation se dessine.





<u>Evolution du risque</u> : Les conditions météo actuelles sont favorables au développement des populations de thrips.

Observez attentivement et régulièrement vos pépinières sur la côte ouest du Cotentin où des thrips adultes et larves sont toujours observés. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations. Le risque est globalement moyen.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations : aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

	Mouche des semis Delia platura			Mouche de l'oignon Delia antiqua						
Nb moyen de mâle/piège/semaine	Sem 20 Sem 21 Sem 22 Sem 23 Sem 24				Sem 20	Sem 21	Sem 22	Sem 23	Sem 24	
Surtainville	/	2	1	3	4	0	0,5	1	0	0
Val de Saire	1,5	7,5	4,3	/	2	0	0,75	0,08	0	0
Créances	0,4	7,8	10,16	10	7,5	0,07	1,6	2,16	4	2

Nuisibilité:

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entrainant une pourriture et la destruction des racines.

<u>Prophylaxie</u>: protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

<u>Evolution du risque</u>: L'activité des mouches des semis est enregistrée sur les zones de piégeage. Le risque est **moyen** dans les parcelles de pépinières de ces secteurs notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment. Les conditions climatiques sont toujours favorables.

Teigne:

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine Sem 24 **50 - Lingreville** 0

Attention!
1 point blanc => teigne du poireau

1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

<u>Evolution du risque</u>: les piégeages se mettent progressivement en place dans les parcelles AB du réseau. Aucun papillon n'a été piégé cette semaine. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles car les conditions climatiques sont favorables au vol des papillons.

SALADE: laitues diverses et frisées

Suivi:

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
	Mt St Michel	6 parcelles	_
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
50	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	— De journes plants à proche
	Surtainville	2 parcelles	— De jeunes plants à proche — récolte
	Val de Saire	4 parcelles	— recoite
76 et 27		3 parcelles	
14		6 parcelles	

Puceron:

Quelques pucerons ailés ou des individus isolés (1 à 3) sont toujours présents dans certaines parcelles sur 4 à 72% des laitues.

Des petites colonies (Nasonovia ribis-nigri) sont présentes :

- Au nord de Caen, dans deux parcelles sur 4 à 12% des laitues.
- Surtainville : dans une parcelle sur 36% des laitues.

Des coccinelles ainsi que des larves de syrphes sont constatées dans certaines parcelles.

Adulte et ponte de coccinelle



Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.

Evolution du risque :

Globalement, la pression est toujours faible dans les parcelles. Cependant, les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des colonies de pucerons. **Observez** attentivement vos parcelles, les pucerons ailés ne vont pas forcément s'installer. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma:

Observations:

La présence de jeunes chenilles se généralise aux différents secteurs de notre région.

- MSM : présence de pontes dans une parcelle de laitue sur 4% des plants.
- Créances : présence de jeunes chenilles sur 4% des laitues quel que soit le mode de conduite.
- Val de Saire : présence de chenilles dans une parcelle sur 8% des plantes.
- Calvados : présence de jeunes chenilles et de pontes dans deux parcelles sur 4 à 12% des laitues.

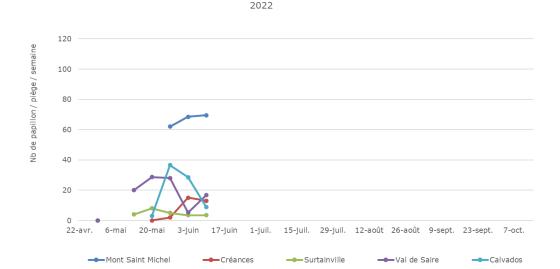


Toutes jeunes chenilles de noctuelle

Piégeage:

Les captures sont en augmentation dans le val de Saire. Elles sont stables voire en recul dans les autres secteurs.





Evolution des captures de noctuelle gamma

Evolution du risque:

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au vol des papillons et au développement des chenilles. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles.

Thrips:

Des thrips sont toujours observés dans le Calvados dans quatre parcelles de laitue sur 16 à 100% des plants de certaines séries et dans une parcelle au Mont Saint Michel sur 4% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions météo actuelles sont très favorables au développement des populations de thrips. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pommaison.

Limace:

Des attaques de limaces sont notées dans deux parcelles en AB du réseau sur 8 à 20% des laitues.

Pour en savoir plus:

https://ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces Note nationale BSV 141010 cle84efec 0.pdf http://www.ctifl.fr/ecophytopic/infos ctifl/infos332/332p31-35.pdf

Evolution du risque:

Le temps chaud et sec n'est pas favorable à leur activité. Observez vos cultures.

Pigeon:

Des attaques de pigeon sont toujours notées dans de nombre parcelles du Calvados, au Mont Saint Michel (sur 'Iceberg') et Créances.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Plant attaqué



CHOU et NAVET:

Suivi:

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76	Vallée de seine	2 parcelles Milan	De jeunes
14	Nord Caen	3 parcelles cabus et Milan	plants à début
FO	Surtainville	1 parcelle chou-fleur 1 parcelle navet	pommaison
50	Val de Saire	5 parcelles romanesco, Milan et cabus 3 parcelles de navet	

Mouche du chou:

Comme la semaine dernière, des attaques sont signalées en parcelles de navets non bâchées dans le val de Saire sur 4% des plantes.

Relevé des pièges :

Les captures sont toujours très faibles.

nb moyen de	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine	Semaine
mouche/piège/semaine	18	20	21	22	23	24
Surtainville_chou	0	0	0	0	1,5	0
Surtainville_navet	-	-	0	0	1	0
Val de Saire_chou	0	0	0	0,1	0	0,3
Val de Saire_navet	-	-	0,33	0,5	0	0,08

Prophylaxie:

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point-sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque:

Quelques captures sont enregistrées dans le val de Saire. Il faut rester prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons (ailés et colonies) est variable selon les parcelles. Ils sont notés :

- dans deux parcelles du Calvados sur 1 à 8% des plants. Présence en recul
- dans le nord Cotentin, présence de pucerons cendrés sur cinq parcelles de 4 à 16% des plants.
- dans deux parcelles en vallée de seine sur 20 à 76% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des colonies de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Des pucerons parasités, des adultes et larves de coccinelles et des pupes de syrphes sont présents dans certaines parcelles.



Pucerons parasités / momifiés (C. Luneau Sileban)

Aleurode:

Des aleurodes sont présents sur les choux de Milan dans une parcelle en vallée de Seine sur 60% des plants avec des effectifs de 2 mouches blanches par plante.

Evolution du risque:

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à leur développement.

Altise:

La présence d'altise est essentiellement notée en vallée de Seine sur 24 à 50% des choux de Milan. Dans les autres secteurs cette présence est très ponctuelle.

Prophylaxie:

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminez toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter.
- Favorisez un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Nuisibilité:

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

⇒ Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Le temps chaud et sec actuel est favorable à ce ravageur.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier la présence ou non de ces insectes.

Chenilles:

Des chenilles de teigne ont été observées dans deux parcelles du réseau : une parcelle dans le val de Saire et une en vallée de Seine, sur 4% des plants.

Des papillons de piérides ont été observés cette semaine dans le Calvados.



Papillon de teigne des crucifères

Evolution du risque:

Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles. Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des chenilles et au vol des papillons.

Pigeon

Des attaques de pigeon sont observées dans le Calvados et la vallée de Seine.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE - CELERI - PERSIL:

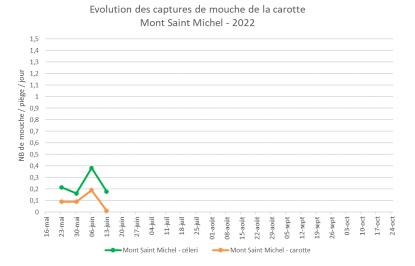
Suivi :

Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen	Persil	1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
50	Mont saint Michel	Cálani mana	3 parcelles	Jeunes plants
76		Céleri rave	2 parcelles	pour les céleris
50	Val de Saire	Cáloui buomaba	2 parcelles	et persil et
50	Surtainville	Céleri branche	1 parcelle en AB	cotylédons à crayon pour les
50	Mont Saint Michel		4 parcelles	crayon pour les carottes.
50	Surtainville	Cowatta	2 parcelles	
50	Val de Saire	Carotte	3 parcelles	
50	Créances		2 parcelles	

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel:



Les captures sont en recul dans toutes les parcelles.

- Secteur Surtainville :

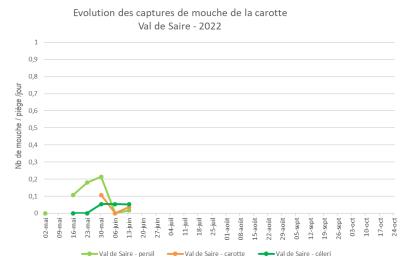


Moyenne des piégeages mouche de la carotte

Les captures sont nulles dans toutes les parcelles du réseau.

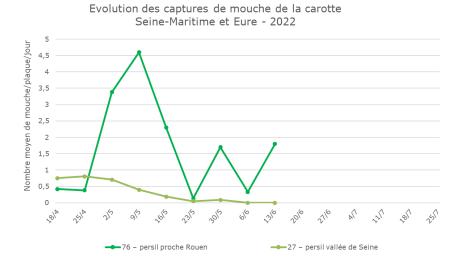
- Secteur Créances : aucune capture

- Secteur Val de Saire :



Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles.

Secteur Seine-Maritime/Eure :



Les captures se poursuivent en Seine-Maritime.

- Secteur du Calvados : des premières captures ont été enregistrées, évolution à suivre

Nuisibilité:

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie:

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque:

Des captures sont enregistrées dans certaines parcelles. Evolution à suivre pour les secteurs où une activité est en cours.

Les températures >25°C sont défavorables au vol des adultes et la pupaison est stoppée lorsque les températures sont supérieures à 22°C afin d'attendre des conditions plus clémentes.

Adultes de mouche de la carotte sur plaque engluée (A.L. Preterre CA 76) Eléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brunrougeâtre et ailes sans taches.

Mouche du céleri:

Observations:

Des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleri branche.

<u>Piégeage:</u>

Des captures de mouches du céleri sont enregistrées dans le val de Saire et en vallée de Seine.

Nuisibilité:

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

<u>Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du volsur les jeunes plants.</u>

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation. Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque:

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants.

Puceron:

Comme la semaine dernière, quelques pucerons essentiellement ailés sont observés et signalés dans certaines parcelles de carottes du réseau.

●Des coccinelles adultes et des pucerons parasités sont observés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte: 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque:

Surveillez vos plantules, la présence ou non de colonies et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- Biocontrôle
- Macro-organismes
- Micro-organismes
- Médiateurs chimiques
- Substances naturelles

https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Protection des végétaux : identifier au plus tôt l'arrivée du scarabée japonais en France







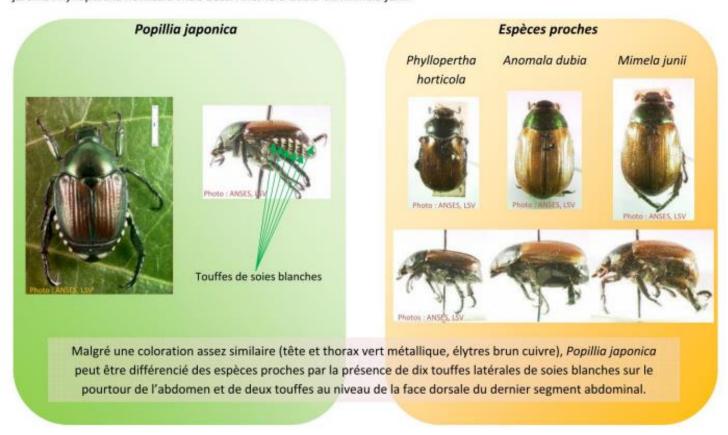
Scarabée japonais *Popillia japonica*



Syn. : Hanneton japonais

Confusions possibles

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères Rutelidae présents en France, notamment avec le hanneton des jardins Phyllopertha horticola mais aussi Anomala dubia ou Mimela junii.



Pour plus d'info:

https://www.anses.fr/fr/content/protection-des-v%C3%A9g%C3%A9taux-identifier-au-plus-t%C3%B4t-l%E2%80%99arriv%C3%A9e-du-scarab%C3%A9e-japonais-en-france

https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2020-05/Note%20nat.%20BSV%20Popillia%20japonica juillet%202017.pdf

En cas de suspicion de détection, prendre contact avec la DRAAF-SRAL Normandie ou FREDON Normandie.